

Vie des quartiers

ENVELOPPES DE QUARTIER 2013

Réunions des enveloppes de quartier, vous avez la parole!

u 11 septembre au 4 octobre, les Yonnais sont invités à participer aux réunions de la 29° édition des « enveloppes de quartier » organisée par la Ville de La Roche-sur-Yon. La participation de tous les habitants est indispensable afin de réfléchir ensemble à des projets d'amélioration de leur cadre de vie.

Le budget global alloué aux quartiers s'élève à 366 000 €

« Plus vous êtes nombreux plus la démocratie participative, mise en place par la Ville depuis 35 ans, se portera bien », explique Yannick Henry adjoint à la démocratie participative, à la vie associative et des quartiers. « Rendez-vous dans vos quartiers. Renseignements auprès de vos maisons de quartier.

Le dispositif des enveloppes de quartier est bien connu par les Yonnais. C'est un événement incontournable de la démocratie participative. Notre souhait est qu'il attire davantage d'habitants, notamment les nouveaux arrivants sur La Roche-sur-Yon. »



L'enveloppe de quartier 2012 a permis au club de jeunes de la Vallée-Verte d'acquérir un billard.

Exemple à la Vallée-Verte

L'enveloppe de quartier 2012 a permis au club de jeunes de la Vallée-Verte d'acquérir un billard neuf d'une valeur de 1 000 €. Les jeunes avaient relayé cette demande à la première réunion d'enveloppe de quartier grâce à Eddy, Quang et Giovanni, âgés de 15 ans, et

adhérents actifs du club de jeunes.

« Nous sommes aujourd'hui très contents de disposer d'un billard neuf qui profite à une trentaine de jeunes (12–17 ans). Il vient en complément des activités que nous menons au club et permet des échanges permanents entre nous », souligne Eddy.

Montants des enveloppes par quartier

Bourg-sous-La Roche60 000 €	St-André d'Ornay33 000 €
Pyramides/Jean-Yole44 000 €	Pont-Morineau29 000 €
Forges31 000 €	Robretières/Rivoli-Courtaisière41 000 €
Pentagone	Vallée-Verte29 000 €
Liberté24 000 €	Val d'Ornay29 000 €

Les enveloppes de quartier... Comment ça marche ?

Le budget global alloué aux quartiers yonnais s'élève à 366 000 €. Deux réunions d'habitants présidées par votre élu de quartier sont programmées. Lors de la première rencontre, les habitants expriment leurs souhaits, demandes, projets et besoins. La seconde réunion est consacrée aux choix des projets qui seront retenus.

Dans l'intervalle de ces deux réunions, les services muni-

cipaux chiffrent les demandes formulées afin que les habitants puissent tenir compte des critères concrets. Les conseils de quartier sont consultés pour d'éventuelles préconisations. La décision finale appartient aux habitants et est ensuite adoptée par le Conseil municipal. Les

Dates des premières réunions : voir plan pages suivantes

travaux envisagés seront réalisés au cours de l'année.

Vie des quartiers





